

RAPPORT D'ÉTAPE

**GROUPE SUR L'ÉVALUATION DE
L'ENSEIGNEMENT (GEE)**

Avril 2008

Le Groupe sur l'évaluation de l'enseignement (GEE) est un comité institutionnel de l'Assemblée universitaire créé en 2003 qui fait suite aux travaux du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement. Le mandat du Groupe est de mettre en œuvre les recommandations du *Rapport à l'Assemblée universitaire du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement (2001)*.

Faits saillants

Nombre de réunions

Les activités du GEE de janvier 2007 à mars 2008 s'inscrivent en continuité avec les travaux des dernières années. Au cours de cette période, le GEE a tenu cinq réunions soit les 28 février, 26 avril et 8 novembre 2007 ainsi que le 20 mars 2008.

Nouveau membre au GEE

Mme Marie Alderson, professeure adjointe à la Faculté des sciences infirmières, a été nommée membre du GEE à la suite du départ de Mme Diane Labrèche, professeure titulaire à la Faculté de droit.

Création du BEEPE

Dans le contexte de la réorganisation des services de soutien à l'enseignement, le Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études (BEEPE) a été créé à l'automne 2007. Le BEEPE succède au CEFES relativement au soutien apporté à la communauté universitaire dans les dossiers de l'évaluation des prestations d'enseignement et de l'évaluation des programmes. Le BEEPE est de plus appelé à faire rapport et à faire adopter par le GEE toutes les grandes orientations à ce qui a trait à l'évaluation des prestations d'enseignement.

Sujets abordés et décisions

Stratégie de révision des questionnaires

Les questionnaires d'évaluation des prestations d'enseignement utilisés par les départements et les facultés doivent être révisés régulièrement en collaboration avec un conseiller du BEEPE et la participation des professeurs et des étudiants. Toutes les formules d'enseignement (stages, séminaires, laboratoires, etc.) d'un département ou d'une faculté doivent être évaluées à l'aide d'un instrument adéquat. Lorsqu'un département ou une faculté désire élaborer ou réviser un ou des questionnaires, il doit en premier lieu communiquer avec un conseiller du BEEPE.

Dès la levée du moratoire sur l'évaluation des prestations d'enseignement aux cycles supérieurs en septembre 2007, et en vue de faciliter le travail et d'uniformiser davantage les outils en usage, le BEEPE a élaboré un document d'accompagnement qui permet de guider les unités dans l'élaboration et la révision des questionnaires. Ce document offre une banque d'items suggérés. La procédure a été l'objet d'une consultation et d'une approbation par le GEE. La première version de ce document touche plus spécifiquement l'évaluation des prestations d'enseignement aux études supérieures. Une deuxième version pour les cours de premier cycle devrait suivre en 2008-2009. Ce document est accessible dans la section « réviser ou élaborer des questionnaires » du site web du BEEPE, plus spécifiquement à l'adresse suivante : http://www.beepe.umontreal.ca/evaluation_enseignement/questionnaire.html

Évaluation de l'enseignement aux cycles supérieurs

Suite à la fin du moratoire sur le développement de l'évaluation de l'enseignement aux cycles supérieurs et parallèlement à la révision des outils dans les unités, les membres du GEE ont discuté de la situation qui prévaut actuellement. L'analyse indique que l'évaluation de l'enseignement aux cycles supérieurs était déjà implantée avant le début du moratoire. À titre d'exemple, voici quelques données qui résument la situation à l'automne 2006 :

- Le BEEPE a compilé les résultats pour 2453 prestations d'enseignement pour 56 unités.
- De ces 2453 prestations, 432 étaient des prestations de cycle supérieur.
- Des 56 unités qui ont effectué des évaluations, 38 d'entre elles ont procédé à l'évaluation d'une ou plusieurs prestations d'enseignement aux cycles supérieurs à partir d'outils conçus et validés par le BEEPE.
- De ces 38 unités, 13 unités ont utilisé un questionnaire spécifiquement conçu avec l'aide du BEEPE pour évaluer les prestations d'enseignement aux cycles supérieurs.
- La majorité des prestations évaluées aux études supérieures sont pour des cours avec un enseignement de type traditionnel, c'est-à-dire avec plusieurs étudiants.
- Une comparaison entre la liste des cours évalués et la liste des cours du registraire a indiqué qu'environ 50 à 60 % des cours des cycles supérieurs ont été évalués.

Le GEE propose d'entamer en 2008-2009 une réflexion sur le nombre de répondants minimal pour procéder à une évaluation de prestation d'enseignement en regard des pratiques actuelles dans les autres universités. Cette réflexion est particulièrement importante pour les cycles supérieurs puisque les petits groupes y sont nombreux et qu'il s'agit d'une des principales préoccupations inscrites dans le rapport du comité tripartite FES-FAECUM-SGPUM de 2005.

Transcription des commentaires écrits des étudiants

La transcription des commentaires est effectuée, à l'Université de Montréal, pour soutenir le rôle de l'évaluation des prestations d'enseignement dans l'amélioration continue de l'enseignement. Les commentaires servent à préciser les résultats chiffrés, à guider l'action de l'enseignant.

En vue d'éclairer le plus possible le GEE sur la pertinence des commentaires écrits, les conseillers du BEEPE ont réalisé une étude importante sur le sujet à partir des données traitées à l'hiver 2006. Cette étude a d'ailleurs fait l'objet d'une communication lors du colloque de l'AIPU 2007 tenu à l'Université de Montréal. Cette étude, fondée sur le codage d'un échantillon de commentaires, révèle que les étudiants sont généralement positifs et constructifs (91% des commentaires sont partiellement ou totalement constructifs ou positifs) ainsi que centrés sur les dimensions de l'enseignement qu'ils connaissent bien. Les commentaires négatifs inutiles sont rares (moins de 1%) et concentrés chez un petit nombre d'enseignants. Ces commentaires inutiles sont éliminés lors de la retranscription s'ils sont jugés blessants ou personnels. Les commentaires positifs sont tous relevés, même s'ils débordent le cadre strict du volet pédagogique, puisqu'ils ont un effet intéressant pour la motivation et la satisfaction des enseignants face à leur travail. Globalement, il apparaît que les commentaires transcrits possèdent les caractéristiques recherchées pour jouer le rôle qui leur est assigné. L'étude est disponible sur le site du BEEPE à l'adresse suivante : http://www.beepe.umontreal.ca/ressources_documents/index.html

En plus de cette étude, le GEE a aussi réfléchi à d'autres scénarios. Parmi les alternatives possibles pour améliorer la transcription des commentaires, une idée a déjà été évoquée de transcrire les commentaires uniquement aux professeurs pour qui l'effet serait maximal. Après beaucoup de réflexion et après l'analyse des alternatives possibles pour la transcription des commentaires, les membres du GEE concluent, qu'actuellement, les commentaires écrits jouent un rôle assez important pour en justifier leur retranscription intégrale.

Lien entre l'évaluation des programmes et l'évaluation de l'enseignement.

Afin de permettre une utilisation la plus pertinente possible des données agglomérées et non nominatives relatives à l'évaluation des prestations d'enseignement, le GEE s'est dit favorable à ce que l'ensemble des questionnaires soit amendé pour comprendre une question permettant à l'étudiant d'identifier son programme d'appartenance. La production des rapports agglomérés pour soutenir l'évaluation des programmes à l'Université de Montréal devient ainsi possible avec cette question supplémentaire.

